

## Séance du 18 juillet 2016

L'an deux mil seize, le dix huit juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de Pouldergat, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gaby Le Guellec, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 12

Nombre de Conseillers présents : 9

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 9

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Le Guellec Gabriel, Meyer Thomas, Guichaoua Maxime, Henaff Andrée, Orsini Catherine, Mescam Jean-Marc, Kervarec Ronan, André Carnec, Delphine Griffon,

Absents excusés : Lucas Isabelle, Le Meur Johann, Gonidec Anthony

Secrétaire : CARNEC André

Date de convocation : 12 juillet 2016

### Objet : Conventions Ulamir centre social du Goyen 2016-2019

Les relations entre les communes membres et l'Ulamir centre social du Goyen sont régies par des conventions pluri-annuelles d'objectifs. Elles définissent les missions de service public que chaque collectivité adhérente entend confier à la structure intercommunale pour une mise en œuvre mutualisée de ses compétences en matière de politique sociale ou socioculturelle.

Sont ainsi concernées les communes de Gourlizon, Plogastel-Saint-Germain, Landudec, Kerlaz, Le Juch, Pouldergat et Poullan sur mer.

En contrepartie des missions de service public ainsi confiées à l'Ulamir, la commune de Pouldergat verse à l'Ulamir centre social du Goyen des participations financières, soit sur une base forfaitaire, soit sous forme de subvention, sur facturation du coût réel du service rendu.

Les précédentes conventions sont arrivées à échéance le 31 décembre 2015, les nouvelles conventions, avenants et annexes concerneront la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2019.

M. le Maire donne lecture à l'assemblée des documents constitutifs des nouveaux contrats à intervenir avec l'Ulamir :

- convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Ulamir centre social du Goyen pour le pilotage du centre social 2016-2019

- avenant n° 1 à la convention pluriannuelle avec l'Ulamir centre social du Goyen pour le pilotage du centre social 2016-2019, relatif à la politique enfance, jeunesse et activités socioculturelles

- annexe n°1 relative au pilotage et à la logistique du centre social de l'Ulamir du Goyen

- annexe n ° 1 relative à la politique petite enfance et enfance

Ces pièces permettent de définir et préciser, pour chacune des communes signataires, les politiques sociales mises en œuvres, leurs conditions d'exercice et les relations financières qui en découlent : montant des participations et modalités de versement (périodicité, échelonnement, justificatifs).

*Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,*

ADOPTE le projet de convention pluriannuelle avec l'Ulamir centre social du Goyen pour le pilotage du centre social 2016-2019, relatif à la politique enfance, jeunesse et activités socioculturelles.

ADOPTE l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle avec l'Ulamir centre social du Goyen pour le pilotage du centre social 2016-2019, relatif à la politique enfance, jeunesse et activités socioculturelles, ainsi que l'annexe n°1 relative au pilotage et à la logistique du centre social de l'Ulamir du Goyen et l'annexe n° 1 relative à la politique petite enfance et enfance.

AUTORISE M. le Maire à signer la convention, l'avenant et les annexes à intervenir.

*Pour copie conforme,  
En mairie de Pouldergat le 20 juillet 2016,  
Le maire, Gaby Le Guellec.*

## Séance du 18 juillet 2016

L'an deux mil seize, le dix huit juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de Pouldergat, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gaby Le Guellec, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 12

Nombre de Conseillers présents : 9

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 9

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Le Guellec Gabriel, Meyer Thomas, Guichaoua Maxime, Henaff Andrée, Orsini Catherine, Mescam Jean-Marc, Kervarec Ronan, André Carnec, Delphine Griffon,

Absents excusés : Lucas Isabelle, Le Meur Johann, Gonidec Anthony

Secrétaire : Carnec André

Date de convocation : 12 juillet 2016

### Objet : Rapports d'activités 2015 SPANC

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.

Le rapport complet a été transmis aux conseillers municipaux qui sont invités à faire part de leurs observations et questions, les conseillers communautaires y répondront ou à défaut, interrogeront M. le Président de Douarnenez-communauté.

*Le Conseil Municipal,*

*Entendu l'exposé de M. Le Maire,*

DECLARE avoir pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de l'année 2015.

*Pour copie conforme,  
En mairie de Pouldergat le 20 juillet 2016,  
Le maire, Gaby Le Guellec.*

## Séance du 18 juillet 2016

L'an deux mil seize, le dix huit juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de Pouldergat, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gaby Le Guellec, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 12

Nombre de Conseillers présents : 9

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 9

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Le Guellec Gabriel, Meyer Thomas, Guichaoua Maxime, Henaff Andrée, Orsini Catherine, Mescam Jean-Marc, Kervarec Ronan, André Carnec, Delphine Griffon,

Absents excusés : Lucas Isabelle, Le Meur Johann, Gonidec Anthony

Secrétaire : Carnec André

Date de convocation : 12 juillet 2016

### Objet : Rapports d'activités 2015 Ordures ménagères

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'année 2015, conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000.

Le rapport complet a été transmis aux conseillers municipaux qui sont invités à faire part de leurs observations et questions, les conseillers communautaires y répondront ou à défaut, interrogeront M. le Président de Douarnenez-communauté.

*Le Conseil Municipal,*

*Entendu l'exposé de M. Le Maire,*

DECLARE avoir pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'année 2015.

*Pour copie conforme,  
En mairie de Pouldergat le 20 juillet 2016,  
Le maire, Gaby Le Guellec.*